

ÉNERGIES ET COLLECTIVITÉS

18^{ÈME} RENCONTRES DES INTERCOMMUNALITÉS

4 JUIN 2019

www.sedi.fr



@SEDI_38





Introduction : les intercommunalités et le SEDI

- 1. Bilan du réseau EBORN et perspectives**
- 2. Plan de Corps de Rue Simplifié et enjeux d'utilisation**
- 3. Développement des usages du gaz vert**

LES SERVICES DU SÉDI AUX INTERCOMMUNALITÉS



Commission
Consultative
Paritaire pour
l'Énergie

Conseil en
Énergie
Partagé

Bornes de recharge
pour véhicules
électriques

Eclairage public
(subvention
16000€/an)

Expertise pour
l'élaboration des
PCAET

Achat groupé
d'énergie
(électricité + gaz)

Certificat
d'économie
d'énergie reversés à
100%

Plan de Corps de
Rue Simplifié

Assistance aux
Projets
d'Urbanisme

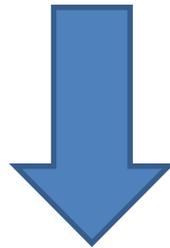
Prospectives
énergétiques

Production d'énergies
renouvelables

1) BILAN DU RÉSEAU EBORN ET PERSPECTIVES



- 2015 : décision des Elus du SEDI de mener une politique forte en faveur de la mobilité décarbonée



- 2019 : le réseau EBORN, initié par le SEDI, est le **1^{er} réseau national**, public et privé confondu, en nombre de recharge.
- 2019 : les départements EBORN affichent **les plus forts taux d'équipement** en véhicules décarbonés

RÉSEAU EBORN AVANCEMENT ET RÉSULTATS 2018



1 400 abonnés
(Hors itinérance et CB
sans contact)



601 bornes fonctionnelles



67 800 charges réalisées



584 MWh consommés

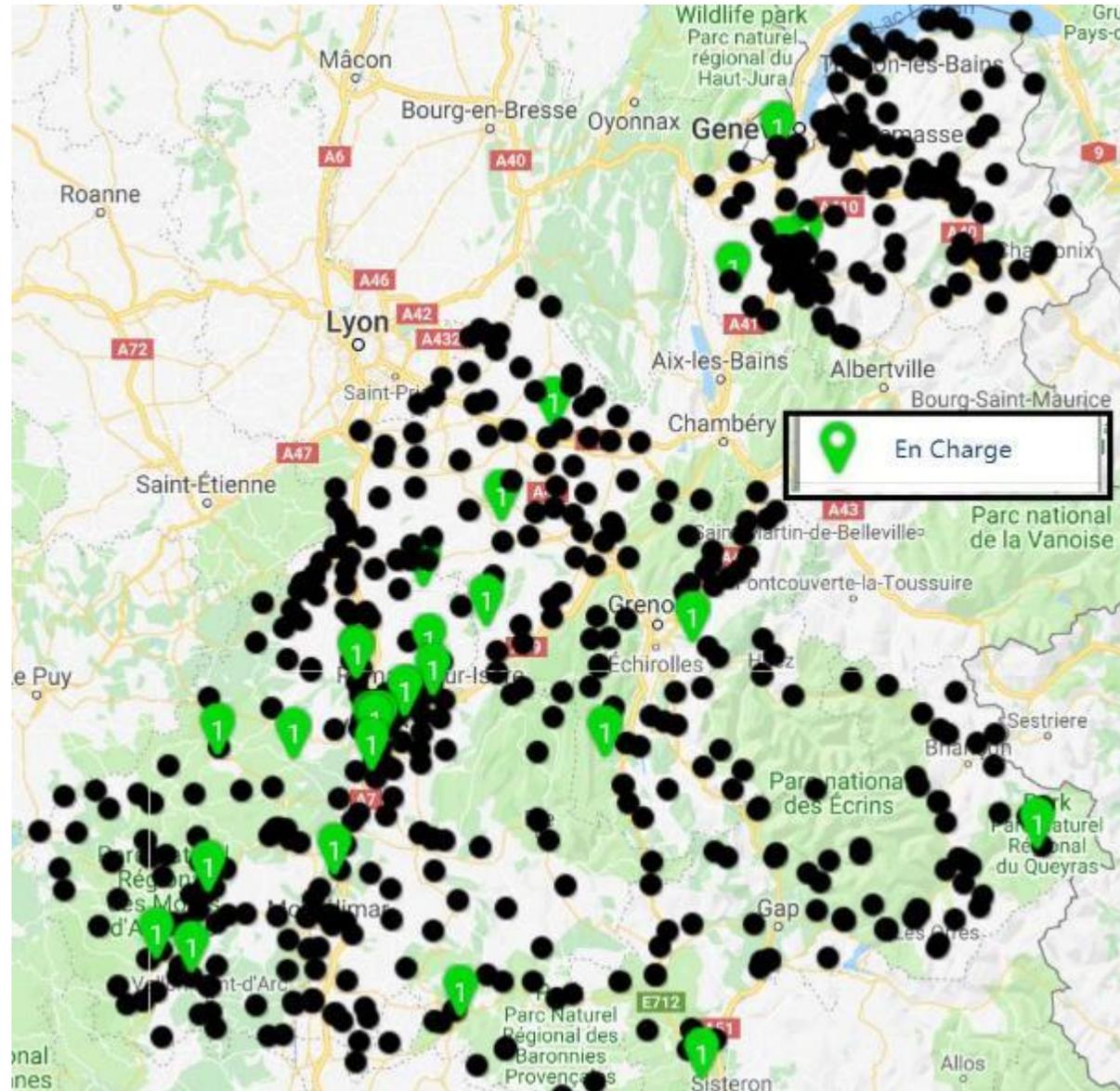


680 tonnes de CO2 économisées



4,2 millions de kilomètres parcourus en véhicules électriques

RÉSEAU EBORN AVANCEMENT ET RÉSULTATS 2018



RÉSEAU EBORN ISERE, AVANCEMENT ET RÉSULTATS 2018



333 abonnés
(Hors itinérance et CB
sans contact)



115 bornes fonctionnelles
11 en finalisation



7 600 charges réalisées



65 MWh consommés



76 tonnes de CO2 économisées

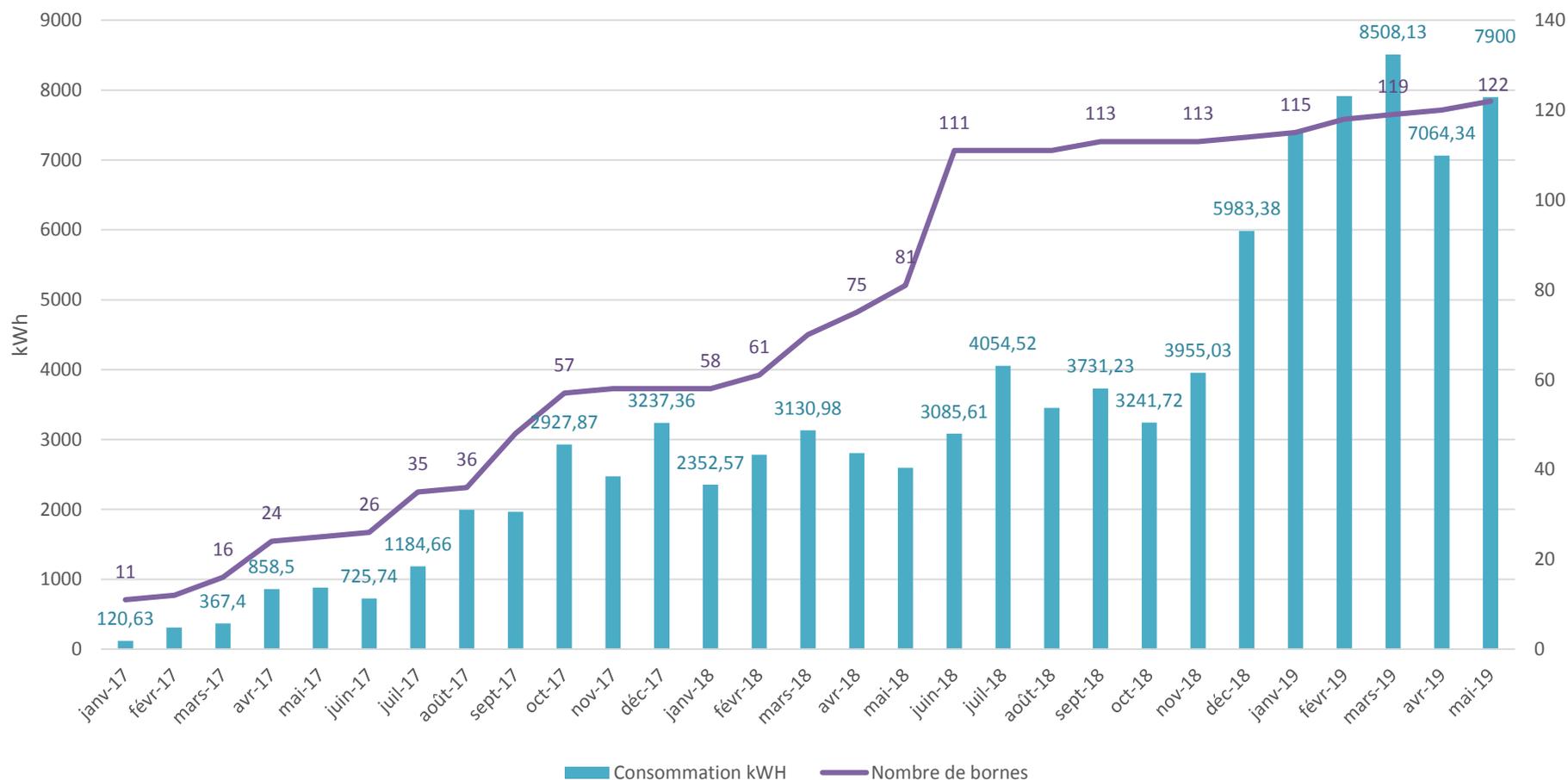


477 600 kilomètres parcourus en véhicules électriques

RÉSEAU EBORN EN ISÈRE, AVANCEMENT ET RÉSULTATS 2018



kWh consommés en fonction du nombre de bornes en 2018

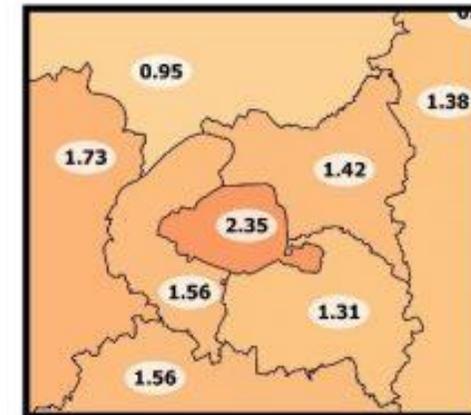


- ➔ Fin globale du déploiement en juin 2018 (courbe rouge)
- ➔ Forte augmentation des charges sur la fin d'année, chiffre conservés actuellement

TAUX D'ÉQUIPEMENT EN VÉHICULES DÉCARBONÉS



Part des immatriculations (en %) de véhicules 100 % électriques par département en métropole en 2017



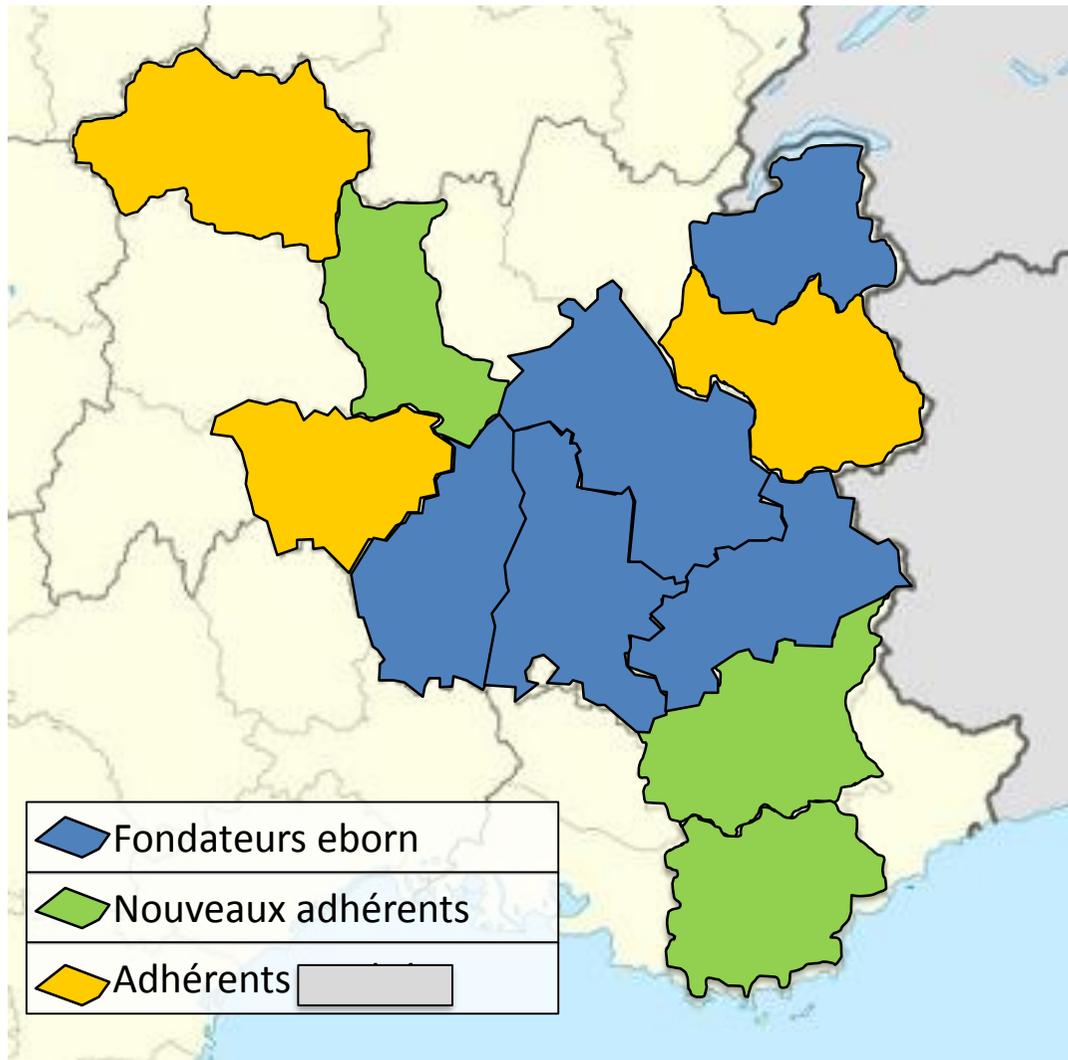
Détail pour les départements d'Île-de-France

Pénétration du marché électrique neuf en 2017 : 1,20 %



Sources des données brutes : statistiques développement durable
 Compilation : Florian Eyraud
 eyraudflorian@hotmail.fr

EN COURS : LE 1^{ER} GROUPEMENT DE COMMANDE EN DSP



- 11 Syndicats d'énergie regroupés en groupement d'autorités concédantes
- Plus de 1 000 infrastructures de recharge à fin 2019
- Un maillage territorial pertinent sur l'ensemble des zones urbaines, rurales et montagnardes

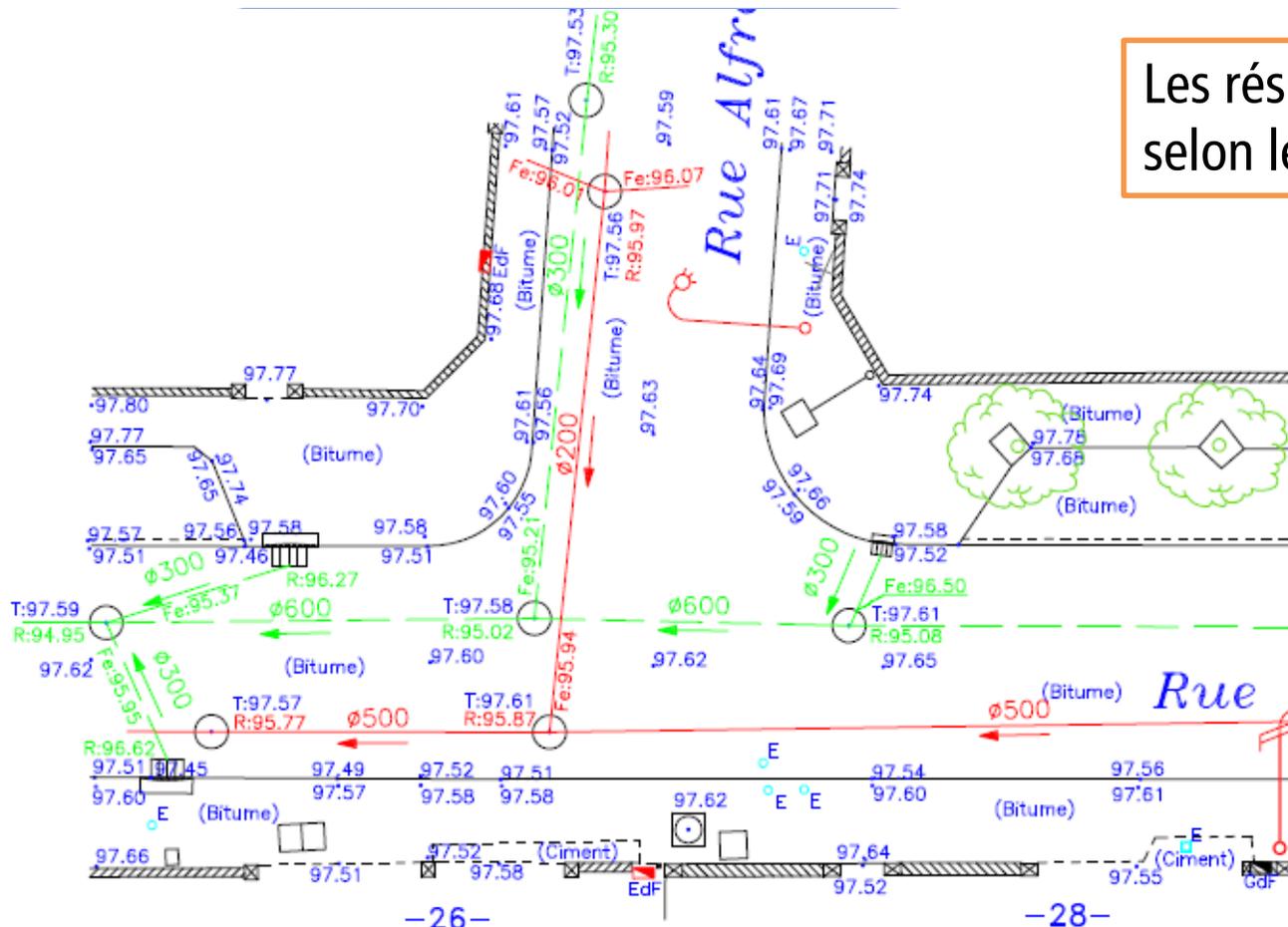
2) PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ ET ENJEUX D'UTILISATION



RÉFORME DE 2012 POUR ÉVITER LES ACCIDENTS

Chaque exploitant doit répondre aux demandes de travaux (DT) et déclarations d'intention de commencer les travaux (DICT) en fournissant les plans de son réseau :

Les réseaux sont répertoriés en 3 classes selon leur précision A, B ou C



Electricité

Gaz

Assainissement

Eau potable

Eclairage public





ECHÉANCE 2019 : OBLIGATION DE GÉO-RÉFÉRENCER LES RÉSEAUX SENSIBLES (GAZ, ELEC, EP) EN CLASSE A ET D'UTILISER LE « MEILLEUR FOND DE PLAN DISPONIBLE » POUR LES COMMUNES EN UNITÉ URBAINE (2026 POUR LES RURALES)

Arrêté du 15 février 2012

Article 7. 1. - 7° : Le fond de plan employé est le meilleur lever régulier à grande échelle disponible, établi et mis à jour par l'autorité publique locale compétente...

(ajout du 22 décembre 2015 :)

...et selon le format d'échange PCRS (plan corps de rue simplifié)

→ Juin 2018 : le SEDI a délibéré pour être l'autorité locale compétente

L'idée est d'éviter :

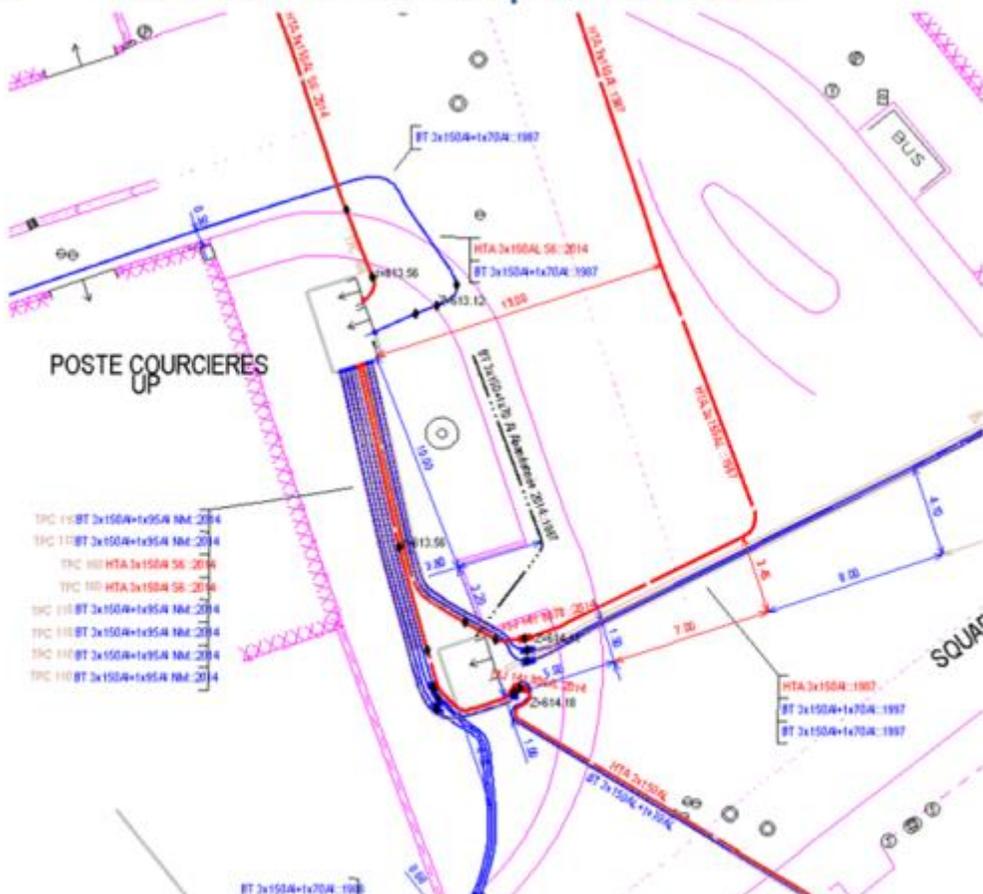
- que chaque exploitant doive entretenir une base de données de fonds de plans
- que chaque responsable de travaux doive la remettre à jour avant son chantier !

MUTUALISATION

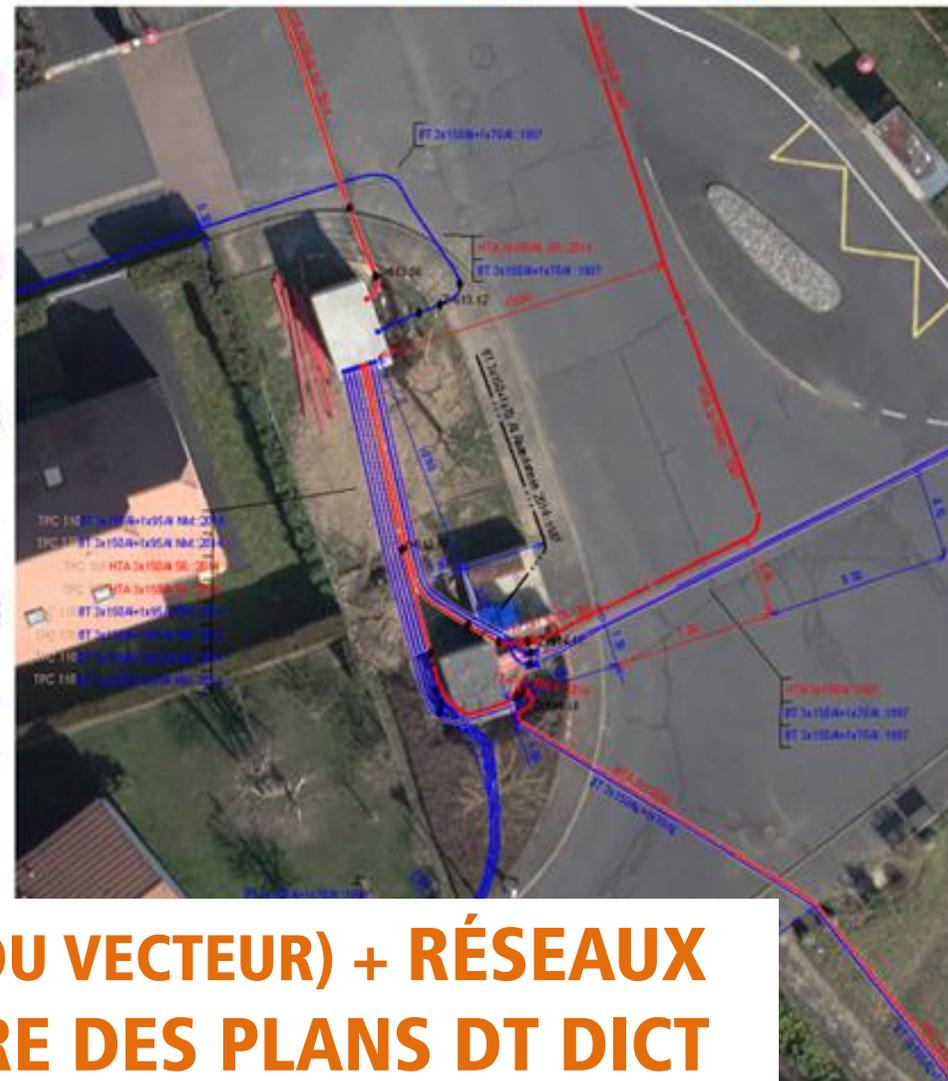
A. UN IMPÉRATIF DE SÉCURITÉ



Avec un fond de plan vecteur

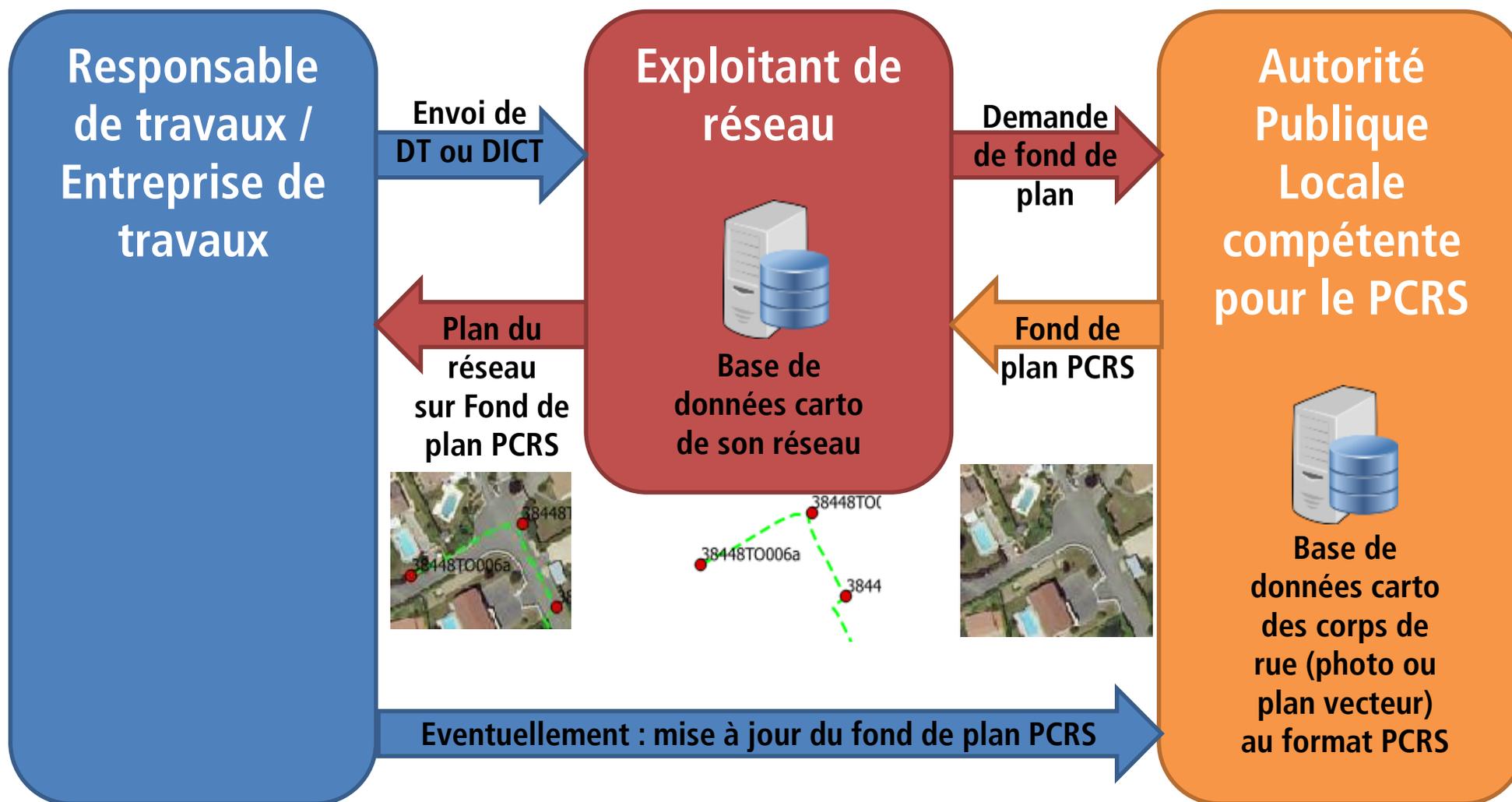


Avec un fond de plan image



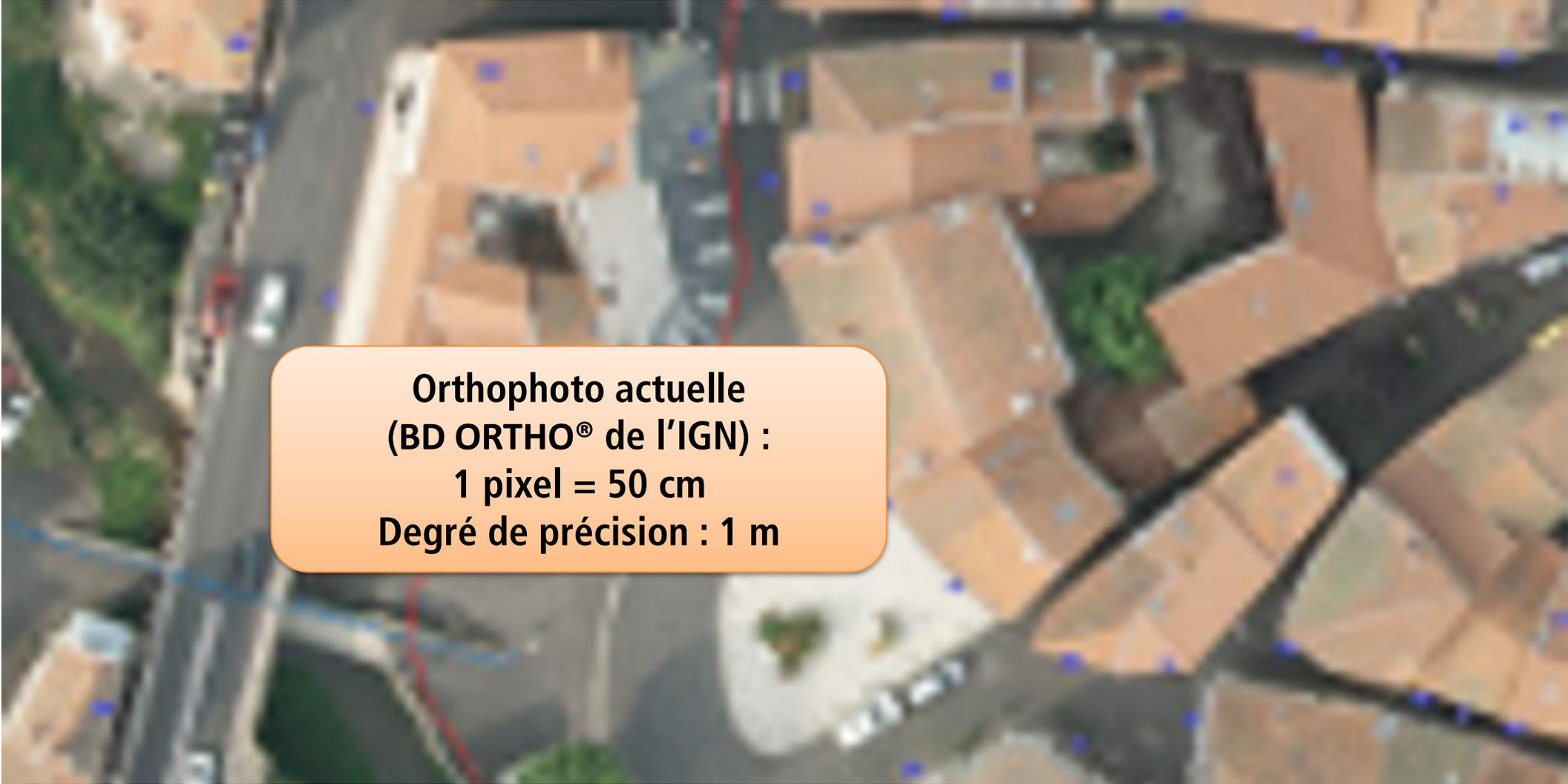
**PLAN = FOND DE PLAN (IMAGE OU VECTEUR) + RÉSEAUX
SECURITE = FACILITÉ DE LECTURE DES PLANS DT DICT**

B. LE PCRS (PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ)



PRINCIPE DE GESTION DU PCRS

B. LE PCRS (PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ)

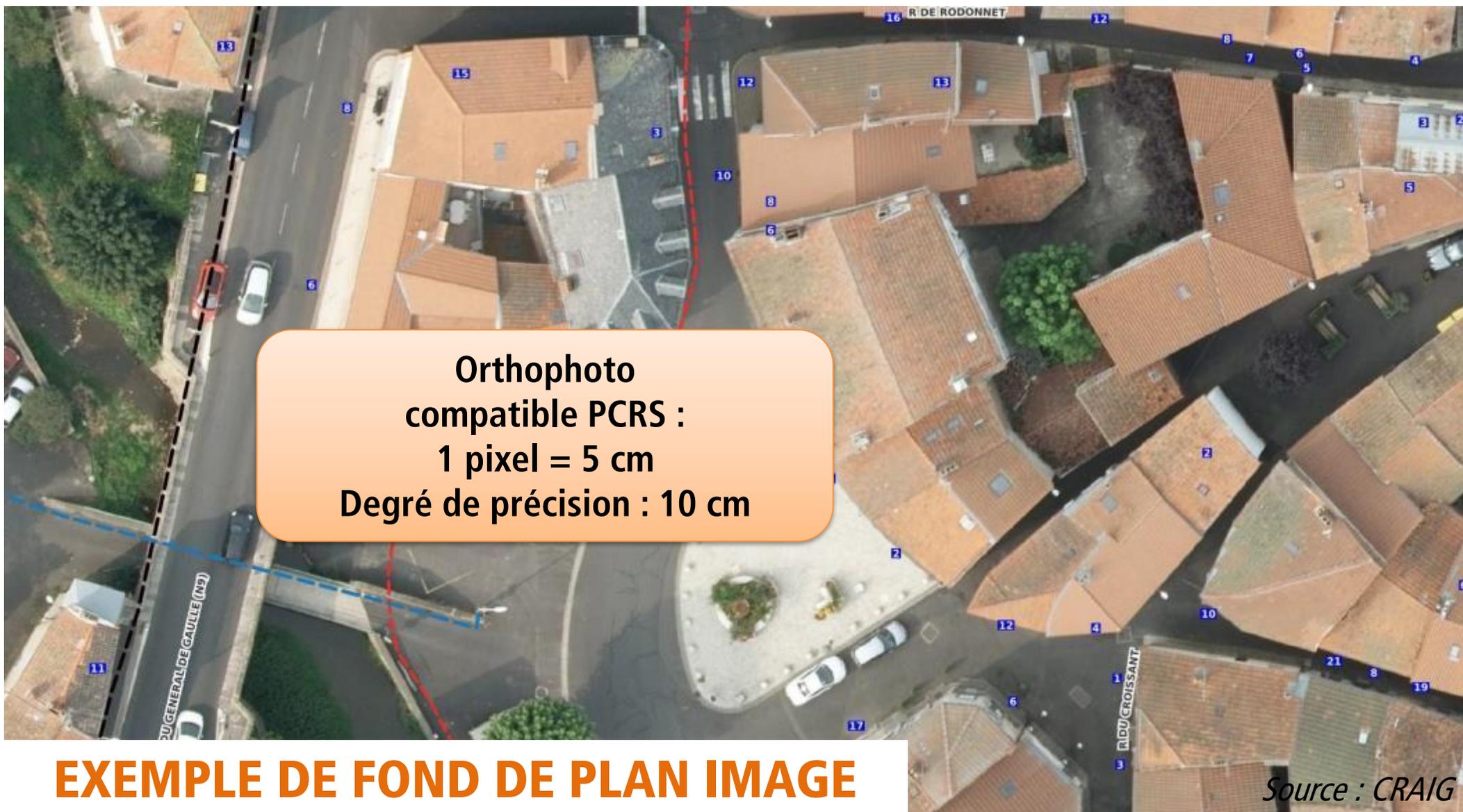


Orthophoto actuelle
(BD ORTHO® de l'IGN) :
1 pixel = 50 cm
Degré de précision : 1 m

EXEMPLE DE FOND DE PLAN IMAGE

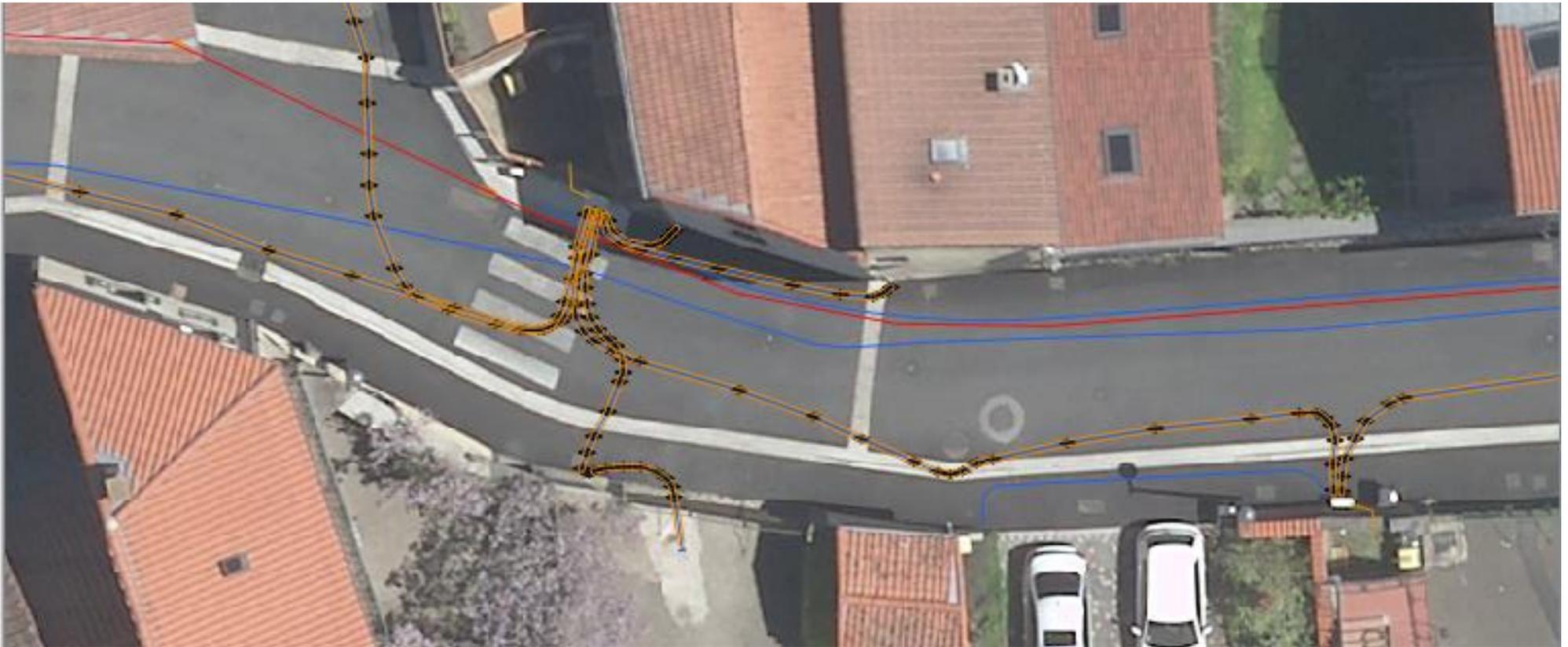
Source : CRAIG

B. LE PCRS (PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ)



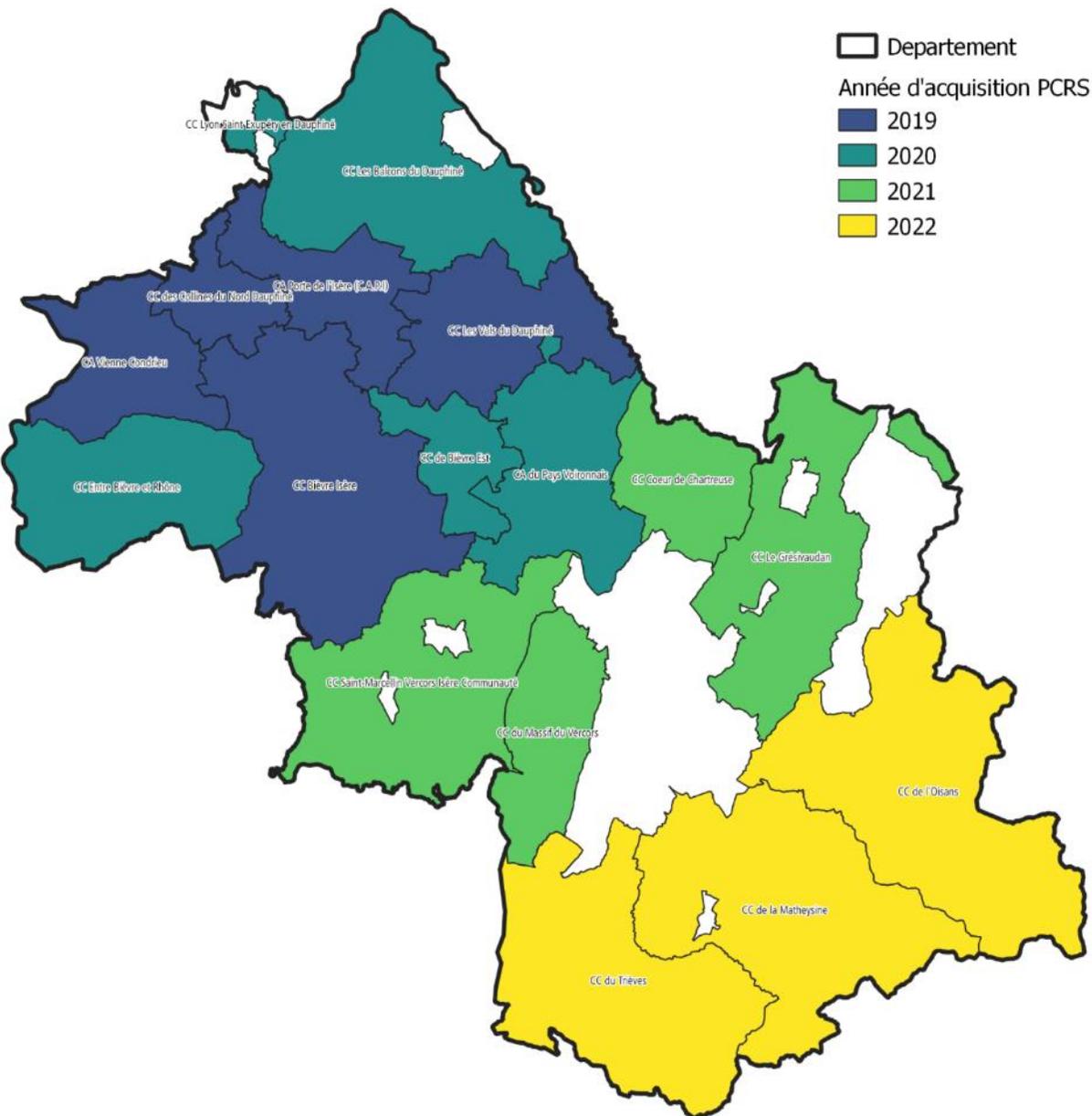
EXEMPLE DE FOND DE PLAN IMAGE

B. LE PCRS (PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ)



**UTILISATION DU FOND DE PLAN IMAGE
EXEMPLE DE LEVÉS GÉO-RÉFÉRENCÉS**

PLANNING DE DÉPLOIEMENT POUR LES EPCI



➔ Les EPCI adhérents au SEDI pourront donc bénéficier du PCRS sur leur territoire (*modalités en cours de définition*), dès réalisation, via l'interface GEOSEDI ou en téléchargement direct.

3) DÉVELOPPEMENT DES USAGES DU GAZ VERT

BIOMÉTHANE : ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CŒUR DES TERRITOIRES



Climat



Déchets



Agriculture



Énergie



Eaux



Transport
(qualité de l'air)

Réduire les émissions de GES

Créer des emplois locaux
non délocalisables

Valoriser les ressources
locales et les
infrastructures existantes

Renforcer la
durabilité de
l'agriculture locale

*Les projets biométhane
créent de nouvelles
synergies entre les
acteurs locaux*

Augmenter la
production d'énergie
décentralisée et
renouvelable

Développer une filière
renouvelable à coût
maîtrisé

Contribuer à la gestion des déchets &
effluents

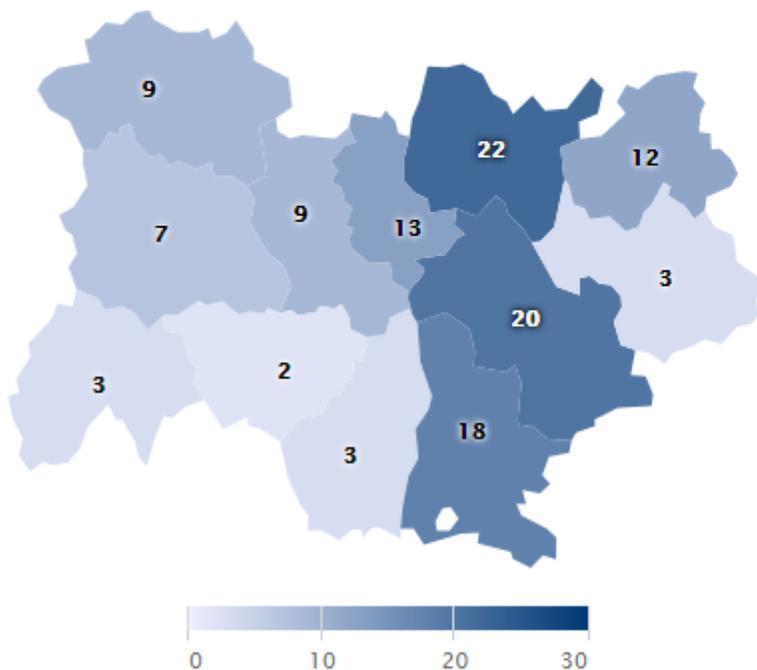
Les acteurs
de la filière biométhane

BIOMÉTHANE : VISION DES PROJETS D'INJECTION EN PORTEFEUILLE

Nombre de projets

121 projets pris en compte

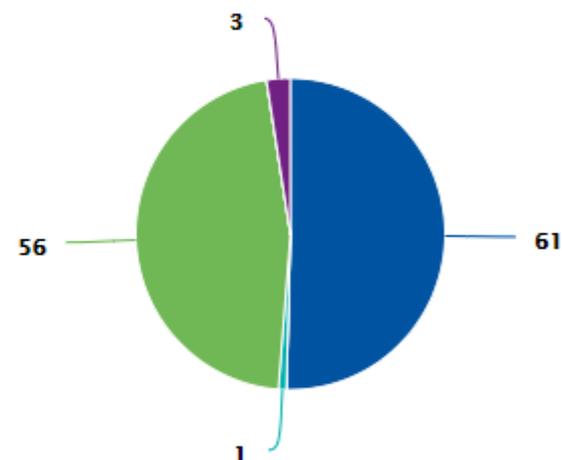
Auvergne-Rhône-Alpes



Nombre de projets

121 projets pris en compte

Auvergne-Rhône-Alpes



- Projet en émergence
- Etude de pré-faisabilité réglementaire
- Etude de faisabilité
- Etude détaillée
- Etude de dimensionnement
- Unité en construction



➔ Rappel des objectifs ADEME : 30% en 2030 – 100% en 2050
(*plus ambitieux que la loi de Transition Énergétique fixant à 10% en 2030*)

1. Nécessité de connaître les projets **le plus en amont** possible (*merci aux EPCI d'informer le SEDI quand elles ont connaissance de projets sur leur territoire*)
2. Accompagnement des porteurs de projet
3. Acceptabilité des citoyens
4. La **concertation** des acteurs est essentielle. Plusieurs espaces :
 - Comité Départemental Méthanisation
 - Commission Consultative Paritaire pour l'Énergie
 - Comités territoriaux du SEDI
 - Le SEDI peut intervenir ponctuellement à certains conseils communautaires



- Création de la SEM Energ'Isère pour le développement de la production des ENR en Isère, en lien avec les territoires



- Pour les projets « injection » (vs cogénération) :
 - Problématique de la production principalement dans des territoires ruraux, alors que les réseaux de gaz sont dans les zones plus denses. De nombreux projets voient le jour dans des communes où il n'existe pas de service public de distribution de gaz naturel
 - Le SEDI est autorité organisatrice de la distribution publique de gaz pour la quasi-totalité de l'Isère (hors GAM). Son rôle est de permettre le raccordement des producteurs, dans le respect du contrat de concession et de la législation, tout en garantissant l'avenir et l'intérêt général (patrimoine et gestion des canalisations de raccordement des producteurs, qui ont un statut un peu « à part », préserver la possibilité de créer une délégation de service public ultérieurement, etc.)



➤ Pour les projets « injection » (vs cogénération) - *suite* :

- Complexité (mais aussi intérêt / émulation) d'avoir plusieurs concessionnaires gaz
- Etudier les différentes solutions technico-juridico-économiques possibles (injection sur le réseau de distribution, le transport du gaz porté vers un point d'injection éloigné mais avec un réseau)
- En cours d'étude : action nationale (avec la FNCCR, TEARA) pour rationaliser le cadre juridique et économique de raccordement (disparité des conditions financières entre une injection sur le réseau péréqué et le réseau non péréqué, de 40% du cout de raccordement)

LES ACTIONS DU SÉDI (3/3)

LA PROSPECTIVE ÉNERGÉTIQUE



Outil de prospection énergétique **gratuit** pour les intercommunalités, utilisé par ¼ de la France



Mise en place
d'actions
unitaires
commune par
commune

Validation
du scénario

Résultats
comparés aux
objectifs



- de
consommations
énergétiques

+ d'énergies
renouvelables

- de gaz à
effet de serre

ÉNERGIES ET COLLECTIVITÉS

18^{ÈME} RENCONTRES DES INTERCOMMUNALITÉS

MERCI DE VOTRE ATTENTION

4 JUIN 2019

www.sedi.fr



@SEDI_38